

<b>DOSSIER D'AFFECTATION EN CLASSE A HORAIRES AMENAGES MUSICALE</b>
---

Le dossier d'affectation en CHAM sera remis à chaque famille qui en fera la demande.

Cette classe offre à des élèves motivés par les activités musicales (instrumentales ou vocales) la possibilité de recevoir en complément de leur formation générale scolaire, une formation spécifique dans ce domaine, accompagnée d'évaluations régulières.

Les familles pourront obtenir des renseignements auprès des collèges concernés. Dans chaque collège concerné, une commission s'assurera des motivations et des capacités des candidats. La diversité des parcours individuels antérieurs sera prise en compte.

Chaque collège transmettra une liste des élèves retenus, par ordre de priorité, à la direction des services départementaux de l'éducation nationale au plus tard le 29 mai 2019.

### Liste des classes à horaires aménagés musicale

<b>Ville</b>	<b>Collège</b>	<b>Recrutement a partir de la classe de :</b>
Brioude	La Fayette	6 <sup>ème</sup>
Brives-Charensac	Corsac	6 <sup>ème</sup>
Monistrol-sur-Loire	Le Monteil	6 <sup>ème</sup>
Saint-Didier-en-Velay	Roger Ruel	6 <sup>ème</sup>

